**Maria Arena (S&D).** – Monsieur le Président, le management des frontières extérieures ne se fait pas sans foi ni loi. Je dirais même que dans ces politiques extrêmement sensibles, le respect des droits humains doit être au centre des préoccupations de cette agence qui est présentée aujourd’hui comme essentielle pour la mise en œuvre de la politique migratoire.

Pourtant, on le sait, et ce n’est pas la première fois que Frontex se retrouve sous les feux des critiques, tant pour son inefficacité, et je vous renvoie au rapport de la Cour des comptes, que pour ses violations graves des droits humains, rappelées ici dans le rapport de l’OLAF, qui ne fait que confirmer ce que nous disons depuis des mois et des mois: l’absence du respect des droits humains, systématique à l’intérieur de cette agence.

Madame la Commissaire, vous êtes responsable du respect des traités et des conventions internationales qui mettent au cœur du projet européen le respect des droits de l’homme. Le message doit être clair. Le mandat doit être clair. L’organisation de Frontex doit être transparente. Ce sont des lois, ce sont des droits et c’est de la bonne gouvernance en toute transparence. Et manifestement, on en est très loin aujourd’hui.